

Contre les criminels, la gendarmerie et la Caricom signent un pacte sécuritaire

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

29 janvier 2026



« *La Guadeloupe n'est pas seulement un voisin, mais un partenaire essentiel dans notre défense collective.* » Dans la salle de réunion ce sont des cartes maritimes et des flux de renseignement qui occupent les échanges. En signant un nouveau protocole d'accord, la Caricom Impacs et la gendarmerie de la Guadeloupe affichent l'ambition commune d'anticiper l'évolution des tactiques des réseaux criminels transnationaux qui opèrent dans l'arc des Petites-Antilles.

L'accord, conclu entre la structure de sécurité régionale de la Communauté caribéenne et le commandement de la gendarmerie française stationnée en Guadeloupe, cherche à renforcer des stratégies

dites proactives. En ligne de mire, les routes terrestres et maritimes utilisées pour le trafic d'armes, de stupéfiants et d'êtres humains.

« Les syndicats du crime organisé exploitent les discontinuités juridiques et opérationnelles entre États », observe un officier de sécurité régionale. « Chaque île a ses moyens, ses règles, ses contraintes. » C'est précisément ce que l'accord entend corriger, et les angles morts qu'il entend réduire. « Le protocole aligne nos ressources et comble le fossé entre le renseignement régional et les normes opérationnelles internationales », souligne le lieutenant-colonel Michael Jones, directeur exécutif de l'agence caribéenne.

Il ne s'agit plus seulement d'intervenir après un signalement ou une saisie, mais de croiser aussi les données, d'identifier les évolutions de routes, de modes opératoires et de logistique criminelle.

« Notre proximité est notre force. Ce cadre juridique et opérationnel nous permet d'agir plus vite et plus efficacement aux côtés de nos partenaires caribéens » explique le général de brigade Christophe Perret, commandant de la gendarmerie en Guadeloupe.

La coopération n'est pas sans défis. Les États de la Caraïbe conservent des niveaux de moyens, de législations et de priorités très variables. Partager de l'information sensible suppose des garanties techniques et politiques élevées. Le protocole d'accord prévoit des mécanismes de sécurisation des échanges, afin de protéger les sources et d'éviter les fuites exploitées par les réseaux criminels eux-mêmes.

Créée en 2001, la Caricom Impacs est chargée de développer et de mettre en œuvre l'agenda caribéen de lutte contre la criminalité et l'insécurité. Ce partenariat avec la gendarmerie française marque l'intégration d'un acteur européen dans un dispositif caribéen, au nom d'une menace qui ignore les frontières.

L'info n'a pas de prix, mais elle a un coût. Vous venez de lire un article en accès libre. Pour ne pas perdre un journalisme de qualité, abonnez-vous [ici](#) ou, si vous préférez, faites un don [ici](#).